

Augmentation du capital annoncée

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2015 a décidé d'augmenter le capital social de 1 635 216 Dinars, et ce par incorporation :

- des Réserves Spéciales d'Investissement qui seront constituées en vertu des dispositions de l'article 7 du Code d'Incitation aux Investissements d'un montant de 1 141 128,485 Dinars,
- d'une partie du Résultat Reporté d'un montant de 494 087,515 Dinars.

La date d'ouverture de l'attribution gratuite a été fixée au **17 Juillet 2015**.

Modalité de l'augmentation

L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de **1 635 216 actions nouvelles gratuites** de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 21 802 880 actions composant le capital social actuel, à raison de **trois (03) actions nouvelles gratuites pour quarante (40) actions anciennes**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 1 635 216 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2015.

Cotation en Bourse

- Les actions anciennes SOTUVER (Mnémonique : SOTUV ; code ISIN : TN000650015) seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du 17 Juillet 2015.
- Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du 17 juillet 2015 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du 17 juillet 2015.

Prise en charge par la TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING à compter de la journée de bourse du 17 juillet 2015.